

**RÉPONSE DE SCGM À UNE DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS**

**Origine :** Demande de renseignements no 3 en date du 7 juillet 2004

**Demandeur :** Régie de l'énergie

---

**Référence :** SCGM-1, document 1.9, votre réponse 9.2

**Questions :**

- 3.1** Selon quelles hypothèses avez-vous calculé les taux de distribution unitaires qui figurent à la référence ci-dessus? Veuillez justifier les hypothèses utilisées.
  - 3.2** Comment avez-vous tenu compte du caractère saisonnier de la consommation dans le calcul des revenus unitaires?
- 

**Réponses :**

**3.1** Pour calculer les taux de distribution unitaires qui figurent à la pièce SCGM-1, document 1.9, réponse 9.2, nous avons utilisé le tarif applicable au 1<sup>er</sup> octobre 2003, approuvé par la Régie dans sa décision D-2003-180. Les tarifs s'appliquant à tous les clients sous contrat sont les tarifs D<sub>1</sub> et D<sub>M</sub> et les hypothèses suivantes ont été utilisées pour le calcul :

- Séchoir : 3 mois de consommation égale (octobre, novembre, décembre)
- Poulailier : 10 % de base
- Porcherie : 0 % de base
- Chauffage : 0 % de base

De façon générale, les hypothèses sont fondées sur le profil de consommation usuel du type de client concerné. En ce qui a trait aux clients utilisant le gaz naturel pour le séchage du grain, nous utilisons l'hypothèse de trois mois de consommation égale en raison de la variabilité de la consommation d'une année à l'autre. Cette variabilité dans l'utilisation des séchoirs à grains est fonction de la température, des précipitations automnales et du degré d'ensoleillement. Tous ces facteurs sont en effet susceptibles d'influencer le moment et la durée de la période de séchage du grain.

**3.2** Nous avons tenu compte du caractère saisonnier de la consommation dans le calcul des revenus unitaires en utilisant l'hypothèse de 3 mois de consommation égaux pour les séchoirs. Il est à noter, tel que mentionné à la réponse 3.1, que bien que les données montrent une pointe stable en octobre et novembre, le séchage de grains est extrêmement variable, d'une année à l'autre.